

Tableau 1
Événements de pipeline

	Octobre			Cumulatif (octobre)		
	2019	2018	2014-2018 moyenne	2019	2018	2014-2018 moyenne
Nombre d'événements	5	12	10	40	98	97
Nombre d'événements avec produit rejeté	2	4	5	16	36	52
Nombre de blessés graves	0	0	0	0	0	0
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0
Accidents	0	1	0	0	1	2
Produit rejeté	0	1	0	0	1	1
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	1	0	0	1	1
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2, 3}	0	0	0	0	0	0
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	0	0
Rejet du corps de la canalisation	0	1	0	0	1	1
Incendie/Inflammation	0	1	0	0	1	1
Explosion	0	1	0	0	1	0
Rupture	0	1	0	0	1	1
Pipeline heurté par objet	0	0	0	0	0	0
Exploitation au-delà des limites	0	0	0	0	0	0
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Incidents	5	11	9	40	97	95
Produit rejeté	2	3	5	16	35	50
Rejet de gaz d'hydrocarbures	1	3	3	13	32	28
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	0	5
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2, 3}	1	0	0	3	3	9
Rejet d'autre produit	0	0	1	0	0	8
Rejet du corps de la canalisation	0	1	1	1	5	4
Incendie/Inflammation	0	0	1	3	4	4
Explosion	0	0	0	0	1	1
Pipeline heurté par objet	0	3	1	6	8	6
Exploitation au-delà des limites	0	2	1	4	11	17
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	3	3	1	12	39	12
Activité non autorisée d'un tiers affectant l'intégrité structurale du pipeline	0	0	0	0	0	1

Données produites le 20 novembre 2019

NOTA:

¹ HPV - haute pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.

² BPV - basse pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.

³ Depuis juillet 2014, le seuil minimum de déclaration pour les rejets d'hydrocarbures à basse pression de vapeur est fixé à 1,5m³.